

Compte-rendu

Réunion du Conseil d'Ecole du 1^{er} trimestre

Date du conseil d'école :

Mardi 5 novembre 2024 à 16h45

**Circonscription
d'Albertville**

**Ecole
primaire de
Villard sur Doron**



14 rue des Dentellières
Chef-lieu
73270 Villard sur Doron

Tel : 04-79-38-30-30

Mel :
Ce.0730999P@ac-grenoble.fr

[Site de l'école](#)



Participants

Fonction	Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
Président	Mme Canova	X		
IEN	Mme Jay		X	
Maire	M. Huguet		X	
Représentant mairie	Mme Bedogni		X	
	Mme Dubos	X		
DDEN	Mme Sabouret	X		
Enseignants	Mme Chavagnat	X		
	M. Blanc	X		
Parents titulaires	Mme Busson	X		
	Mme Masson	X		
	Mme Canton	X		
Invités	Mme Braghini (parent suppléant)	X		
	Mme Roux (parent suppléant)	X		
	Mme Blondel (Présidente APE)	X		

Ordre du jour :

- 1- Installation du Conseil d'école
- 2- Fonctionnement de l'école
- 3- Communication
- 4- Projets et vie de l'école
- 5- Parcours de l'élève
- 6- Municipalité (Garderies-Restauration- Transports ...)
- 7- Association des parents d'élèves (APE)
- 8- Questions diverses

Le secrétaire de séance : M. Blanc

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 05 novembre

La séance ordinaire débute à 16h45.

1/ Installation du Conseil d'école

⌘ Présentation des membres

- L'équipe pédagogique
 - Les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, (2 nouveaux membres cette année : 1 délégué de parent et changement de présidente de l'APE)
 - Le maire et le conseiller chargé des affaires scolaires,
 - Le Délégué Départemental Education Nationale,
 - L'Inspecteur de l'Education Nationale est membre de droit et peut assister aux réunions.
- La directrice rappelle que tous les parents représentants suppléants peuvent assister aux séances mais n'ont pas droit de vote, sauf si un titulaire est absent.
- Le Conseil d'école est constitué pour 1 an et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres

Désignation d'un secrétaire de séance

⌘ Les élections

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. (93 inscrits – 82 votants – 5 bulletins nuls ou blancs)

Le taux de participation s'élève à 88% (78 % l'année dernière également)

3 sièges pourvus par 3 titulaires, et 2 parents suppléants.

⌘ Le conseil d'école

Sur proposition de la directrice, le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur ;
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- est consulté sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (notamment pour ce qui concerne le PPMS) ;
- adopte le projet d'école ;
- est consulté sur l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire ;

Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du Conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.

L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Après chaque séance, un procès-verbal est dressé par la directrice et contresigné par le secrétaire de séance.

Ce procès-verbal est transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale ainsi qu'au maire de la commune.

La diffusion auprès de chaque famille de ce procès-verbal sera effectuée par mail et transmis sur papier sur demande écrite. Il est aussi diffusé sur le site internet de l'école.

⌘ Le calendrier des prochains conseils d'école :

La directrice a redemandé si l'horaire de la réunion fixé à 16h45 convient à la majorité des participants. Après accord de tous les présents, cet horaire est validé pour les prochains Conseils d'école.

Calendrier proposé :

- conseil d'école n°2: **mardi 25 mars à 16h45** - conseil d'école n°3: **jeudi 26 juin à 16h45**

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

- **Règlement intérieur - Charte de la Laïcité – Programme Phare**

La directrice rappelle que le règlement intérieur précise le fonctionnement habituel de l'école. Un avenant avait été adopté à l'unanimité lors du conseil d'école du 20 juin 2023 concernant la mise à jour des horaires de l'école (réduction de la pause méridienne donc classe de 13h30 à 16h).

Ce règlement intérieur est mis en ligne sur le site internet de l'école. Il sera sans doute remis à jour au cours de l'année prochaine.

L'école s'engage dans la lutte contre le harcèlement. Cette année l'école a atteint le niveau 2 de la labellisation (approfondissement). La journée du 7 novembre 2024 sera banalisée et dédiée à la sensibilisation des enfants à ce sujet.

Présentation du diaporama explicatif et du déroulé de la journée banalisée.

- **Projet d'école**

Le projet d'école a été élaboré pour les années scolaires de 2023 à 2026. Le bilan de l'année 2023-2024 a été réalisé. Les actions prioritaires de cette année seront de poursuivre notre engagement dans la lutte contre le harcèlement et de retrouver du lien (avec les autres écoles, des partenaires extérieurs, des artistes ...)

- **Sécurité à l'école**

L'école organise un filtrage systématique à l'entrée de l'école. Un enseignant est toujours présent au portail. Il est demandé à chacun d'éviter les attroupements devant l'école pour des raisons de sécurité (plan vigipirate). Mais aussi pour faciliter la circulation dans la ruelle (c'est un accès privé mais les propriétaires ont accordé un droit de passage provisoire en raison des travaux).

Les familles sont également invitées à respecter scrupuleusement les horaires.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur, les demandes d'autorisation de sortie au cours de la journée, qui ne sont accordées qu'exceptionnellement pour un rendez-vous médical ou de suivi (orthophoniste par exemple), doivent être faites par écrit, datées et signées. Le nom de la personne majeure, à laquelle sera remis l'enfant doit être indiqué. Aucun enfant, même scolarisé en élémentaire ne pourra partir seul de l'école. Nous vous demandons de passer récupérer votre enfant en passant vers la bibliothèque (au 1^{er} étage) et d'utiliser la sonnette installée à l'entrée. Il en est de même en cas de retard !

En raison des travaux un nouvel avenant a été joint au PPMS actuel, qui sera complètement réactualisé après la fin des travaux dans l'école.

Un exercice d'évacuation-incendie a été organisé le 17/10/24. Le bilan est positif malgré les contraintes liées aux travaux, les consignes ont été bien respectées. Un compte rendu a été établi par la directrice et la mairie. Trois exercices sont prévus dans l'année.

Un exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le 18/10/24. Cet exercice est préparé en amont dans le cadre d'un conseil des maîtres. Les enseignants préparent leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves.

D'autres exercices « attentat-intrusion » seront réalisés dans l'année. Un exercice PPMS risques majeurs (barrage, alerte chimique, inondation, séisme ...) sera organisé au cours du deuxième et du troisième trimestre.

• Hygiène à l'école

Il est rappelé que, d'après le Règlement intérieur de l'école, les enfants doivent se présenter dans l'établissement dans un état d'hygiène compatible avec la vie en groupe.

Les poux peuvent faire leur apparition et les familles sont averties le plus rapidement possible. Les visites par les infirmières scolaires (visite GS et CE2) ou par la PMI devraient être organisées pendant l'année scolaire.

• Travaux et équipements

L'équipe enseignante remercie la mairie pour tous les travaux effectués dans l'école.

Les travaux de restructuration de l'école : Les travaux avancent bien.

La classe de M. Blanc a été installée pendant les vacances, avec l'aide des employés communaux. Nous pouvons désormais profiter d'une très belle salle de sport avec un local attenant. Les actions de la coopérative scolaire seront dédiées à l'achat de matériel d'EPS. L'APE va nous aider également. La mairie a déjà commandé des équipements pour le rangement du local (caisses, chariots, armoires ...)

L'entrée de la cour se fait par le petit portail de la ruelle pour tous les élèves à partir du mois de novembre. L'accès à la garderie et à la cantine se fait cependant toujours par les escaliers extérieurs. L'accès principal de l'école étant toujours destiné aux entreprises pour la construction de l'annexe.

• Budgets municipaux

Pour le budget 2024, le montant du compte « Fonctionnement » a été accordé à hauteur de 60 € par enfant et du compte « transports scolaires » à 6000 €.

La subvention exceptionnelle pour des achats de cadeaux collectifs de Noël est de 600 €. La participation de la mairie pour les classes de découverte a été de 25€/jour/enfant soit 11 200 € versé.

• Bilan de la coopérative scolaire

Compte de résultats pour l'année scolaire 2023-2024. L'exercice a été clôturé au 31 août 2024.

Compte de fonctionnement général du 1er Septembre 2023 au 31 août 2024 en euros		Coopérative scolaire / Foyer coopératif Ecole primaire chef lieu 73270 Villard sur Doron	
Compte CCP n°	96776616092 66	Date :	n° d'affiliation à l'OCCE
Compte bancaire n°	0	21/11/2024	Association N° 073100528

CHARGES	EUROS	PRODUITS	EUROS
607 Achats de produits de cession	5 720,07	707 Ventes de produits pour cession	9 819,25
618 Charges des activités éducatives	33063,72	708 Produits des activités éducatives	0,00
6281 Cotisations versées à l'OCCE	0,00	741 Subventions reçues	11 800,00
6282 Assurances versées	45,47	742 Subventions d'associations	9 926,00
650 Autres charges courantes	102,00	75 Autres produits courants	0,00
670 Charges exceptionnelles	5564,49	756 Cotisations reçues	0,00
680 Budget de gros équipement	282,37	76 Produits financiers	11 790,00
		77 Produits exceptionnels	43 335,25
Total des charges =	44 778,12	Total des produits =	43 335,25
Excédent (1)	0,00	Déficit (2)	1 442,87
Total (3)	44 778,12	Total (4)	44 778,12

BILAN simplifié au 31 août 2024	
ACTIF	PASSIF
512 BRED *	110 Report à nouveau (31/08/N-1)
ou	4 774,12
514 LA BANQUE POSTALE *	120 Excédent
3281,64	0,00
+	
530 CAISSE	129 Déficit
49,41	1 442,87
Total de l'Actif (5)	Total du Passif (6)
3 331,05	3 331,25

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges
(2) Il y a Déficit si Charges > Produits
(3) Charges + Excédent éventuel
(4) Produits + Déficit éventuel
(3) et (4) doivent être égaux !
(5) et (6) doivent être égaux !

Nom du mandataire :	Mme CANOVA Sophie	Signature :	
---------------------	-------------------	-------------	--

(*) Vous devez joindre la copie du (des) dernier(s) relevé(s) de compte(s) bancaire(s) au 31 Août justifiant les comptes 5...
Toute différence entre la comptabilité et le(s) compte(s) bancaire(s) doit faire l'objet d'un rapprochement bancaire.
Vous devez préciser les montants des chèques non débités sur les photocopies de relevés.

II) Communication

De bonnes relations et une **coopération active entre les familles et l'école favorisent la réussite des enfants.**

Il est important que les parents d'élèves **accompagnent le travail personnel de l'élève** et qu'ils prennent en compte les objectifs et les contraintes liées à la scolarité de leurs enfants.

Le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école organise au moins deux fois par an, et par classe, une rencontre entre les parents et les enseignants.

Les parents sont tenus **régulièrement informés des résultats scolaires et du comportement de leurs enfants** notamment par l'intermédiaire du livret.

L'équipe enseignante utilise depuis cette année l'application Educartable. Le carnet de liaison « papier » a été abandonné au profit de la communication par mail et via l'application.

Les réunions de rentrée ont été conduites dans les trois classes. Cette réunion est le premier lieu d'échange entre les familles et l'Ecole, cela permet aux enseignants d'expliquer leurs modes de fonctionnement, leurs projets annuels, leurs attentes et de répondre à des questions générales sur leurs pratiques d'enseignements.

Les parents sont reçus par les enseignants, ou la directrice, sur rendez-vous via un mail ou via Educartable.

Le site Internet de l'école étant très peu consulté, l'équipe éducative propose de le mettre « en pause » au profit de l'application Educartable. Nous envisageons de publier toutes les informations administratives dans l'onglet « école » du site de la mairie de Villard sur Doron (le règlement intérieur, les comptes-rendus des conseils d'école, les fiches d'inscriptions ...)

III) Projets et vie de l'école

Bilan de la rentrée 2024

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

⊗ Effectifs

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	Total
Maternelle	0	3	11	6						20
CP/CE1/CE2					10	6	4			20
CE2/ CM1/CM2							4	7	12	23
TOTAL :	63 enfants scolarisés									Pour rappel : 65 élèves scolarisés en 2023

⊗ Organisation

On compte actuellement 8 nouveaux élèves (3 en PS) et 5 nouvelles familles.

L'équipe éducative a un peu changé lors de cette rentrée scolaire. Mme Gaudichon Marie-Laure remplace Mme Sierra Emilie sur le poste d'ATSEM. Mme Mendez Alexandra remplace Mme Gaspard Déborah sur le poste polyvalent Ecole/ périscolaire ... et elle est d'un très grand soutien dans ce contexte particulier de travaux.

La répartition des niveaux et la séparation des élèves de CE2 avaient été réfléchies par l'équipe enseignante. Le climat apaisé des classes en ce début d'année scolaire tend à valider ce choix qui avait été surtout fait en fonction des effectifs.

Il n'y a pas de décharge de direction, des enseignants remplaçants sont amenés à prendre en charge la classe de Madame Canova quelques jours dans l'année afin de l'aider dans son travail administratif.

Un allègement de scolarité a été demandé pour 1 seul enfant scolarisé en maternelle. Il a été validé par l'IEN, une nouvelle réunion est prévue fin novembre pour prolonger (ou non) cette demande.

⌘ Projets de classe en lien avec le projet d'école

Les 30 mn d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ) : la directrice rappelle comment ce dispositif est mis en place dans l'école depuis l'année dernière et ce malgré l'absence de cour de récréation (déplacement sur l'aire de jeux du village).

Le pot d'accueil organisé le jour de la rentrée. Il facilite l'intégration des nouvelles familles. L'équipe éducative remercie l'APE pour ce moment convivial qui permet une reprise en douceur, des retrouvailles dans la bonne humeur et un moment de communication avec les nouvelles familles.

La classe de maternelle a décidé de travailler autour du voyage.

La classe de CP-CE1-CE2 travaillera cette année sur les arts du spectacle (cirque, théâtre, cinéma ...).

Le projet annuel de la classe de CE2-CM sera autour de la littérature (les différents types de récits).

En plus de ces projets annuels seront rajoutés des projets ponctuels tout au long de l'année.

Alexandra, aidée par des bénévoles, emmènent tous les enfants de l'école à la bibliothèque municipale. Un grand merci à eux ! Nous encourageons aussi les parents à fréquenter ce lieu avec leurs enfants.

Nous renouvelons notre partenariat avec M. Caron Frédéric de la ludothèque. Merci à l'APE qui finance les séances (1 par mois pour les 3 classes) ainsi qu'à tous les parents qui s'investissent à nos côtés pour mener à bien ces séances !

La rencontre de course longue commune à toutes les écoles du Beaufortain n'a pas été possible en raison du plan vigipirate toujours au niveau d'alerte maximum.

Un cycle Rugby a été proposé en période 1, là aussi en raison du manque de locaux ou d'espace extérieur utilisable à Villard. Cela concerne les enfants de CE2-CM1 et CM2. Ces déplacements, sur Queige, sont coûteux et nécessitent des bénévoles pour encadrer mais ils sont indispensables à une pratique sportive hebdomadaire. Merci à l'APE qui finance la prestation de M. Serrurier Paul (EDR SOUA).

La classe de CE2-CM a bénéficié d'interventions avec une photographe (Margaux Meurisse) dans le cadre des résidences d'artistes sur le territoire d'Arlyère. Projet très enrichissant et apprécié de tous.

IV) Parcours de l'élève

- **Evaluations des élèves**

Les évaluations nationales de tous les élèves du CP au CM2 (nouvelles depuis cette année) ont eu lieu durant les semaines du 09 au 20 septembre.

Les parents concernés ont été reçus individuellement par les enseignants pour un bilan de début d'année et un retour sur ces évaluations.

- **Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)**

Le RASED : Cette année, ce réseau d'aide est composé d'une psychologue scolaire que vous pouvez contacter en cas de besoin (coordonnées envoyées par mail), ainsi que d'un maître spécialisé (Maîtresse E).

En période 1, les ateliers d'aide personnalisée (APC) ont eu lieu tous les jours de 16h00 à 16h30. L'équipe éducative avait fait le choix de consacrer deux semaines au passage des évaluations nationales (en raison des triples niveaux de chaque classe). Ils concernaient ensuite une dizaine d'enfants, en fonction de leurs résultats à ces évaluations nationales. Pour la période 2, seront pris en priorité, les enfants se situant dans les groupes « à besoins » ou « fragiles » des évaluations nationales. C'est toujours avec l'accord des parents.

MAIRIE

Une réunion a été organisée avant la rentrée avec les élus, les agents du périscolaire et l'équipe éducative (règlement, travaux dans l'école, cheminement des élèves, des agents ...)

Aucune remarque sur la garderie périscolaire.

Transports scolaires : une enquête est en cours pour remettre en place le ramassage sur le circuit « du Mont ».

Cantine : le listing des enfants inscrits à la cantine est mis à jour quotidiennement par Alexandra. Pensez à prévenir en cas de changement sur le téléphone portable du périscolaire (06-70-87-64-55). Grâce à la disponibilité de locaux supplémentaires, et de la présence de 4 employées sur ce temps, il n'y a plus qu'un seul service mais les enfants sont séparés (un groupe maternelle dans l'ancienne salle de sieste et les élémentaires dans l'autre salle) L'ambiance générale est beaucoup plus apaisée.

Il y aura sans doute des problèmes de logistique cet hiver avec les habillages/ déshabillages des plus petits et surtout pas de possibilité de faire sécher les affaires après des jeux dans la neige.

(APE)

Un nouveau bureau a été constitué suite à l'assemblée générale.

Quelques actions sont déjà passées, en cours ou programmées : le pot de rentrée, l'Assemblée Générale, la vente « Saint Michel », la fête de l'automne (vide grenier et vente de soupe réalisée avec les légumes du jardin de l'école !), la vente de moules, les fleurs de Toussaint, la vente de noix, la vente d'escargots, le spectacle de Noël (le 17/12) offert à tous les enfants de l'école, la soirée de Noël ...

Ce qui permettra de financer les projets des enseignants qui ont été validés : les cycles de rugby et d'escalade (pour les CE2-CM), un cycle de babygym pour les maternelles, des spectacles (pour Noël, entrées du Dôme ou des places de Cinéma ...), des sorties de fin d'année ...

L'équipe enseignante remercie encore une fois cette APE très dynamique **qui nous permet chaque année de proposer de multiples activités enrichissantes pour les enfants de l'école !**

L'ordre du jour étant épuisé, nous clôturons le conseil d'école à 19h30 et nous proposons une visite du nouveau bâtiment (classe et salle de motricité).